

CHRONIQUE

Budget 2018 : un chèque en blanc aux grandes fortunes

03/10/2017

La première loi de finances d'un quinquennat a toujours un caractère particulier : elle est en général la traduction des engagements du Président nouvellement élu et colore la suite du quinquennat. Le paquet fiscal de l'été 2007 et le premier budget de Nicolas Sarkozy illustraient l'économie du ruissellement, multipliant les cadeaux fiscaux aux plus fortunés, jusqu'à ce que cette politique s'écrase sur le mur de la crise. Le budget de François Hollande pour 2013 introduisait certains éléments de justice du programme du candidat, mais la frénésie fiscale de Jérôme Cahuzac, ajoutant les prélèvements pour boucler un budget censé respecter la règle des 3 % de déficit public, aboutit au « ras-le bol-fiscal » conduisant le Président Hollande à abandonner toute réforme significative de l'impôt sur le revenu.

Le Projet de Loi de Finances pour 2018 reprend les principales propositions du candidat Macron en étalant certaines mesures pour respecter la contrainte budgétaire. Le résultat est un budget au parfum de 2007 : les grands gagnants sont clairement les plus fortunés de nos concitoyens et même la petite minorité des plus grandes fortunes de France.

Du pouvoir d'achat... pour les riches

Entre les mesures en faveur des grandes fortunes et les mesures en faveur du pouvoir d'achat vantées dans le petit livret jaune distribué par le gouvernement, ce sont ces dernières qui ont fait les frais des arbitrages présidentiels. Les baisses d'impôts pour les plus riches – quasi-suppression de l'ISF (3,2 milliards) et *flat tax* sur les revenus de l'épargne (1,3 milliard) – interviennent dès le 1^{er} janvier 2018, comme les hausses d'impôts qui touchent tout le monde : hausse de la CSG, du tabac et des carburants.

Compte tenu du décalage des baisses d'impôts et des hausses oubliées, on est très loin du prétendu 13^e mois évoqué par le ministre du budget Gérard Darmanin

La suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables est étalée sur 3 ans, la baisse des cotisations salariales se fera en deux temps (janvier et octobre). Les hausses du minimum vieillesse, de la prime d'activité, du complément de mode de garde des familles monoparentales sont décalées en cours d'année ou même en fin d'année pour l'allocation pour adultes handicapés. Compte tenu de ces décalages et des hausses d'impôts oubliées dans le « livret jaune », on est très loin du prétendu 13^e mois évoqué par le ministre du budget Gérard Darmanin.

Mais surtout, plus de la moitié des 7 milliards de baisses nettes d'impôts prévues pour 2018 concernent les 2 % de nos concitoyens les plus riches. L'autre moitié bénéficie un peu aux autres, mais l'impact en sera effacé par l'augmentation des prix des carburants et du tabac. Quant à la grande majorité des retraités, ils subissent de plein fouet la hausse de la CSG. La fiscalité des entreprises change peu : la baisse de l'IS était déjà votée dans le quinquennat précédent et le CICE est légèrement diminué avant d'être transformé en allègement de cotisations l'année suivante.

La droite n'avait pas osé

Depuis l'abrogation de l'impôt sur les grandes fortunes (ISF) par Jacques Chirac en 1986, aucun gouvernement de droite n'avait osé s'attaquer ouvertement à l'ISF. Convaincu que cette abrogation lui avait fait perdre la présidentielle de 1988, Jacques Chirac se garda bien de le supprimer quand il revint au pouvoir en 1995. En 2006, Dominique de Villepin introduisit un bouclier fiscal de 60 % du revenu pour en réduire l'impact. Et quand Nicolas Sarkozy fit passer ce bouclier à 50 % en 2007, il porta comme un boulet tout au long de son mandat ce chèque de 700 millions d'euros aux plus grandes fortunes jusqu'à sa suppression en 2011 et son remplacement par une réduction de 1,8 milliard de l'ISF.

Fiscalité du capital : deux réformes que le candidat Macron avait présentées dans sa campagne comme un réaménagement à coût modeste ou nul !

Cette fois, le chèque n'est ni de 700 millions, ni de 1,8 milliard, mais de 3,2 milliards auxquels s'ajoute 1,3 milliard de la *flat tax* sur les revenus de l'épargne. Deux réformes que le candidat Macron avait présentées dans sa campagne comme un réaménagement à coût modeste (ou nul pour la seconde) de la fiscalité du capital.

La transformation d'un ISF de 4,2 milliards de recettes en un impôt sur le seul patrimoine immobilier de moins d'un milliard d'euros bénéficie essentiellement aux plus grosses fortunes. En effet, plus le patrimoine est important, plus les placements financiers en constituent la plus grande part. C'est la moitié du patrimoine des 10 % les plus riches, 65 % du patrimoine des 1 % les plus riches et 85 % du patrimoine des 0,1 % les plus riches. Et pour aller au bout de l'injustice, la réforme exclut les bateaux, les jets privés, les hélicoptères... Le retraité de l'Île de Ré continuera à payer le nouvel impôt alors que le possesseur d'un yacht ou d'un gros portefeuille d'actions qui lui permet de s'enrichir en dormant en sera exonéré (un aspect à suivre dans le débat parlementaire car le gouvernement s'est dit ouvert à une augmentation de la taxation de certains signes extérieurs de richesse).

Un budget injuste

Cela favorisera-t-il l'investissement comme le prétend le Président ? Aucune étude ne permet de le penser. Rien n'empêchera le patrimoine économisé d'être investi en actions étrangères ou en actifs rentables mais peu risqués. Cela pourrait même avoir l'effet inverse avec la disparition du dispositif

ISF-PME qui permettait de bénéficier d'une réduction d'ISF égale à la moitié de la somme investie dans une PME. Les 500 millions d'euros qui allaient ainsi chaque année par ce dispositif en direction des PME risquent de se tarir au profit de placements moins risqués. Ce retour de l'idéologie du ruissellement qui prétend que la meilleure façon d'aider les pauvres est d'accorder des cadeaux fiscaux aux riches pour que la richesse ruisselle jusqu'au bas de l'échelle des revenus, n'a pas plus de chance de réussir que les expériences précédentes, dont le seul résultat avéré a été une explosion des inégalités.

Cela favorisera-t-il l'investissement comme le prétend le Président ? Aucune étude ne permet de le penser

Le prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, qui prend l'exact contre-pied de la réforme Hollande de 2012, dont le « chef économiste » s'appelait Emmanuel Macron, est également un cadeau aux plus riches. Remplacer les différents prélèvements y compris sociaux par une *flat tax* unique de 30 % va conduire à une forte baisse de la fiscalité pour les revenus financiers.

Avec des prélèvements sociaux sur les revenus de l'épargne qui passeront de 15,5 % à 17,2 % avec la hausse de la CSG, le taux de l'impôt sur ces revenus ne dépassera pas 12,8 % (30 % moins 17,2 %). C'est une mesure d'autant plus injuste qu'elle va toucher les nouveaux contrats de plans d'épargne logement. Quand un contribuable modeste ouvre un PEL, c'est pour acheter un logement et non pour prendre des risques en Bourse. Les gouvernements précédents – de gauche ou de droite – avaient toujours préservé l'épargne populaire.

Les pauvres paient pour les riches

Du côté dépenses, la suppression d'une grande partie des emplois aidés, jamais annoncée par le candidat dans la campagne présidentielle, est à la fois une injustice et une erreur économique. Les emplois aidés sont non seulement un tremplin vers l'emploi durable notamment pour les jeunes, mais bien utilisés dans le cycle conjoncturel, ils contribuent à réamorcer le cercle vertueux « emploi-revenu-croissance ». Ce fut le cas avec les emplois jeunes sous Jospin en 1997-1998 et sous Villepin avec la forte augmentation des emplois aidés par Borloo en 2006. Les supprimer met aussi en grande difficulté les collectivités locales.

La suppression d'une grande partie des emplois aidés est à la fois une injustice et une erreur économique

Or la réduction du déficit des finances publiques ne résulte pas d'un effort de l'Etat dont le déficit se creuse de 76,5 milliards en 2017 à 82,9 en 2018, mais des multiples efforts imposés aux collectivités locales et aux comptes sociaux.

Bref le premier budget d'un Président qui prônait dans sa campagne une politique de droite et de gauche est clairement de droite et... de droite.

